



ACTUALITÉS

Le repas des 65 ans et plus offert par la municipalité



Samedi 22 octobre 2022, la municipalité de Saint-Servais conviait les habitants ayant 65 ans et plus au repas annuel. 45 convives ont répondu présent et ont apprécié le copieux menu composé de noix de Saint-Jacques, suivies du sorbet de Saint-Guénal, avant de poursuivre avec des noix de joue de bœuf et ses pommes de terre grenaille. Un cœur fondant chocolat-caramel au beurre salé accompagné d'une glace caramel a clôturé les agapes.

Bernard Michel, maire, en compagnie d'Alice Rolland, doyenne née en 1933, d'Yves Abgrall, doyen de l'assemblée né en 1936 et d'élus du CCAS.

La Cérémonie du 11 novembre 2022



La cérémonie commémorative de l'Armistice de la Grande Guerre a été célébrée le vendredi 11 novembre à 11h15 près du Monument aux Morts avec dépôt de gerbe, en présence des anciens combattants, des élèves de l'école, des élus de la commune et des habitants.

AVIS AUX HABITANTS

▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en décembre 2006 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

▪ Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



▪ Modifications Horaires mairie : La mairie sera fermée les après-midis pendant les vacances scolaires de Noël.



▪ Dératisation :

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu **le lundi 12 décembre 2022** sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.



▪ Illuminations : Les illuminations de Noël seront installées début décembre pour une mise en service le 10 décembre. Par rapport à la hausse de l'énergie, seules les illuminations en type Led seront installées et le temps d'éclairage sera diminué.



PAROISSE

Les messes des week-end

Samedi 3 et 17 décembre à 18h à GUICLAN.

Samedi 10 décembre à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanches 4 et 18 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 11 décembre à 10h30 Pardon de SAINT-VOUGAY et messe à LANDIVISIAU et SIZUN.

Noël

Samedi 24 décembre

Veillée à 18h à PLOUNEVENTER, LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 25 décembre

Messe du jour à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUVORN (Lambader) et GUICLAN.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 2 décembre à BODILIS
- le 9 décembre à SAINT-DERRIEN
- le 16 décembre à SAINT-SERVAIS

BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »



Les documents appartenant à la Bibliothèque du Finistère ont été renouvelés courant octobre. Vous trouverez dans les rayons de nouvelles bandes dessinées. La bibliothèque s'est abonnée au mensuel « Bretons magazine ».

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée les samedis 24 et 31 décembre.

DON DU SANG



Comme chaque année, le don du sang aura lieu à PLOUNEVENTER le mardi 27 décembre à l'Espace Sklérijen, de 8h15 à 12h30. Les donateurs peuvent le faire à partir de 18 ans (avec une pièce d'identité) jusqu'à 70 ans révolus. Il ne faut pas venir à jeun. Le pass sanitaire n'est pas obligatoire. C'est l'époque de Noël, pourquoi ne pas faire cadeau de votre sang ? Merci !

[Merci de prendre rendez-vous en ligne sur dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 novembre 2022 à la salle Ty Léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de David LE BORGNE et Valérie PAUL, absents excusés. David LE BORGNE a donné pouvoir à Thierry MAGUERZ

La secrétaire de séance est Virginie MASSEY

Projet de MAM – Pôle enfance

Après contact avec plusieurs maîtres d'œuvres, l'architecte David PRIGENT a été retenu pour le projet.

Eglise

Suite à la découverte de la mэрule sous l'estrade de l'église, le conservateur régional, l'architecte et l'instructeur des Bâtiments de France sont intervenus le mardi 8 novembre pour visiter le chantier. Les travaux seront réalisés rapidement. La dépose, l'évacuation, le stockage du transept Nord sera réalisé par l'entreprise « LE BER », la démolition de la dalle béton ainsi que l'évacuation des gravats est confié à l'entreprise « Cœur de granit » et le traitement sera effectué par l'entreprise « Santé Bois ».

Urbanisme

Révision carte communale

Le 21 octobre dernier, le Préfet du Finistère n'a pas approuvé la carte communale de Saint-Servais. Depuis, des rencontres, conjointement avec la CCPL, ont été organisées avec les représentants des services de l'Etat (DDTM et Sous-Préfecture de Morlaix). Les élus via la CCPL confirment leur volonté de réexaminer le dossier sans attendre l'adoption du prochain PLUi-H.

Plan de maîtrise à l'énergie de l'échelle communale

Plusieurs motions ont été prises au vu de la hausse des prix de l'énergie. Une motion sur les tarifs de l'énergie, une motion de soutien sera adressée à l'AMF29 pour solliciter une action collective pour exiger l'extension du bouclier tarifaire à l'ensemble des collectivités locales du Finistère. Et enfin, le conseil municipal donne son accord pour enclencher un délestage automatique des armoires de commande de l'éclairage public en cas d'alerte EcoWatt

CCPL

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau ; le conseil municipal acte la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne.

Devis

A la demande du club de hand « La Flèche », un panneau d'affichage électronique va être acheté pour la salle de PLOUNEVENTER. Le tableau sera financé par les communes de PLOUNEVENTER, SAINT-DERRIEN et SAINT -SERVAIS ainsi que le club de hand.

Compte rendu

Monsieur MAGUERZ a fait un point suite à la réunion du SDEF. Cette réunion portait sur la consommation énergétique.

Questions diverses

Dans le cadre d'une convention avec l'institut de Géoarchitecture de Brest et la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL), un projet d'inventorisation et de valorisation des patrimoines naturels, bâtis, culturels est en cours afin de revitaliser les bourgs des communes. La finalité est de créer des parcours piétons, cycliste et équestre qui seront articulés avec les sentiers déjà existants et relieront les patrimoines de ces communes. Un Atelier est prévu sur la commune le mardi 17 janvier de 14h00 à 17h00.

Agenda

Prochain conseil le 15 décembre à 20h30.

U.S.S.S.D

Planning de l'USSSSD pour le mois de Novembre / Décembre

<u>Les seniors A en championnat de D3 :</u> 27/11/22 : Match à Saint-Derrien contre Kersaint B 04/12/22 : Match à Saint-Derrien contre Kerlouan Plounéour B 11/12/22 : Match à Kernilis B 15/01/23 : Match à Saint-Derrien contre Cléder B	<u>Les seniors B en championnat de D4 :</u> 27/11/22 : Match à Saint-Derrien contre Kernilis C 04/12/22 : Match à Saint-Derrien contre Saint-Divy C 11/12/22 : Match à Guisseny B 15/01/23 : Match à Saint-Derrien contre Plouneventer Plouédern C
<u>Les vétérans match les vendredi soir à 21h :</u> 25/11/22 : Match à domicile contre Saint-Thégonnec 02/12/22 : Match à Plouigneau	09/12/22 : Match à domicile contre les Gendarmes 16/12/22 : Match à Guiclan



Tournoi de foot en salle le Vendredi 2 Décembre à Saint-Derrien au profit du Téléthon inscription possible.

AMICALE TROUZ AN DOUR

Dates à retenir :

- * Jeudi 15 décembre : goûter de Noël au club. Merci de vous inscrire le jeudi 8 au club ou auprès des responsables.
- * Samedi 11 février : assemblée générale de l'amicale, suivie d'un repas en commun.

DIVERS



Vous êtes en possession d'un téléphone portable que vous n'utilisez plus, vous pouvez le déposer en mairie afin de le recycler, une boîte est à votre disposition.

Les mobiles usagés seront, soit reconditionnés, jusqu'à 10% d'entre eux, soit recyclés. Les données des précédents utilisateurs seront protégées car effacées sous le contrôle d'un huissier.

Les bénéfices de cette filière seront intégralement reversés à Emmaüs international.

BULLETIN N°239 – JANVIER 2023 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 12 décembre 2022 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 51.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

MAIRIE : 02.98.68.15.21 Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h Mairie.saintservais@orange.fr	ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstersetder.iimdofree.com/ ÉCOLE : Contact : 09.61.20.66.81 Garderie : 06.87.29.71.04	BIBLIOTHÈQUE : Mercredi de 17h00 à 18h30 Samedi de 10h30 à 11h45 Tél : 02.98.24.62.18 Piscine Landivisiau 02 98 68 09 00	Urgences : Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237 Pompiers 18, portable 112 Gendarmerie 17	Infirmière Libérale : Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81 Déchetterie et fourrière animale de Bodilis 02 98 68 99 99
--	---	---	--	---



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.